
Association Nationale des ARCs et des TECS

Cotisation annuelle par participant : **30 €**

La cotisation à l'Association Nationale des ARCs et des TECS (A.N.A.T.) permet de couvrir les frais de gestion de l'association et de la faire vivre.

Avec votre adhésion, vous pouvez :

- Consulter le site internet **en libre accès** (<https://asso-anat.fr/>)
- Accès **exclusif** à l'espace de discussion (chat, blog) de l'ANAT sur WhatsApp
- Avoir un accès **gratuit** aux webinars mensuels organisés par l'ANAT avec possibilité, pour les membres, d'intervenir dans le débat
- Avoir accès **gratuit** en avant-première à des résultats d'enquêtes spécifiques
- Avoir une **réduction** aux Rencontres Nationales des Arcs et des TECS, qui se déroulent annuellement,
- Bénéficier, à la demande, d'un coaching personnalisé **gratuit** réalisé par un des dirigeants de l'Association.
- **Être informé en priorité** par mailing des offres de stages ou d'emplois proposées par nos partenaires, avant qu'elles soient indiquées sur la communauté WhatsApp de l'association.
- Participer à des groupes de travail afin de faire évoluer les métiers du monitoring.
- Accéder **gratuitement** à l'annuaire des membres de l'association.

Nom : **Prénom** :

Société :

Fonction exercée :

Adresse / Ville :

Téléphone / Mobile :

Messagerie électronique :

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS (facultatif)

Adresse / Ville / CP :

Téléphone :

Messagerie électronique :

PARTIE ANAT

Règlement de la cotisation reçu : Virement bancaire CB

Fait à : Le : Signature :

Ce bulletin est à compléter et envoyer à l'adresse mail suivante : contact@asso-anat.fr et babette.makpangou@yahoo.fr / e.lerolland@outlook.fr